

Autres services proposés par Alzheimer Belgique asbl

Rencontre des familles et des personnes atteintes d'Alzheimer et troubles apparentés sur rendez-vous

Conseils

Soutien psychologique, conseils juridiques, choix des aides à domicile, etc.

Offres de répit aux familles

Art-Thérapie

Cafés-souvenirs

Escale, plateforme de répit

Groupe de soutien

Psychoéducation

Psychomotricité

Séjour répit

Sorties culturelles

Formations

Des formations sont proposées aux professionnels de la santé en institution et à domicile, et à tout travailleur en contact avec les personnes malades.

Aidez Nous !

Si vous souhaitez soutenir l'asbl et les actions qu'elle entreprend, vous pouvez :

Faire un don

IBAN : BE66-0682-433455-43 (BIC : GKCCBB)

Attestation fiscale à partir de 40 €

Devenir membre pour 20€ par an.

Vous nous soutenez et bénéficiez des avantages suivants :

- Un accès à nos permanences avec des professionnels de la maladie d'Alzheimer ;
- Un accès à notre centre de documentation ;
- Un abonnement d'un an à la revue trimestrielle « Info » ;
- L'invitation à tous nos événements.

Prévoir un legs

Devenir bénévole

Nous faire connaître

Alzheimer Belgique ASBL


Quai aux Pierres de Taille 37-39

1000 BRUXELLES

Tel bureau: 02/428.28.10 (Lu-Ve: 9h-16h)

secretariat@alzheimerbelgique.be

www.alzheimerbelgique.be

 Alzheimer Belgique asbl New



Accompagnement à domicile

INFORMATION

ÉVALUATION

SOUTIEN

Sensibilisation

COACHING

STIMULATION

RELAI

ORIENTATION



L'accompagnement à domicile pour les personnes atteinte de troubles cognitifs et les aidants proches par un(e) ergothérapeute

L'accompagnement à domicile a pour objectif de permettre aux personnes malades de poursuivre leurs activités quotidiennes dans leur milieu de vie et de maintenir leur autonomie et leur indépendance dans une qualité de vie.

L'aidant proche est la personne la plus impliquée dans l'accompagnement de la personne malade et son état de santé dépend souvent de la compréhension de la maladie et de ses possibilités d'adaptation aux changements de comportements de la personne malade.

L'ergothérapeute s'appuie sur l'expérience de l'aidant pour proposer des pistes d'accompagnement : solutions de répit, attitude à adopter pour soutenir la personne atteinte d'Alzheimer ou troubles apparentés, etc.



Objectifs

- **Identifier les besoins et les attentes** de la personne désorientée et de ses aidants ;
- **Evaluer les capacités** d'activités de la personne malade ;
- Evaluer les comportements et les aides techniques facilitant son **indépendance** et son **autonomie** ;
- **Informers le malade et l'aidant** des dispositifs d'aides existant et les **orienter** vers les structures les plus adaptées ;
- **Accompagner le couple aidant-aidé** dans la mise en place du **réseau de soutien** et établir la collaboration entre les différents professionnels ;
- **Impliquer les aidants proches** dans notre recherche du meilleur accompagnement de la personne malade et leur donner des stratégies pour améliorer leurs compétences et diminuer les facteurs d'épuisement ;
- Engager la personne malade dans des activités significatives en fonction de ses motivations, ses capacités et de l'influence de son **environnement** physique et social ;
- Maintenir **la qualité de vie** à domicile ;
- **Préparer l'avenir** et assurer la transition entre le domicile, les activités, le centre de soins de jour et la maison de repos si nécessaire.

Déroulement des séances

Les visites réalisées au domicile de la personne malade sont l'occasion de la rencontrer dans son cadre de vie habituel et de vérifier l'adéquation entre ses besoins, ceux de son entourage et les solutions qui y sont apportées. Chacun peut alors participer activement aux décisions concernant l'accompagnement et les aides à mettre en place.

Le premier entretien permet à la personne malade et à l'aidant d'exprimer leurs besoins, leurs difficultés et émotions mais aussi de valoriser les compétences de chacun.

Des activités sont ensuite réalisées avec la personne malade en fonction de ses intérêts pour réaliser le relai avec le réseau de soutien.

CONTACT

Anouk DUFOUR,
Eugénie LEMAIRE
Anabelle ROELAND

Tel : 02/428.28.10
Email : secretariat@alzheimerbelgique.be

TARIFS

22,5 euros/h pour les visites à domicile.
Intervention de la mutuelle pour les affiliés de Partenamut reconnus comme aidants proches.